



Votre rendez-vous en prise directe sur l'actualité avec votre Association Locale

Lettre électronique n° 55 – Février 2018

Faites baisser le prix de vos lunettes !

En France, faire jouer la concurrence n'est pas un réflexe courant chez les porteurs de lunettes. L'attachement à un professionnel à l'écoute, ayant par le passé prodigué des conseils de qualité et fourni un bon service après-vente, peut faire passer le coût des lunettes au second plan. Par ailleurs, les **complémentaires santé** prenaient largement en charge leur coût, mais la réglementation a évolué. Elles ont désormais l'**obligation de limiter leurs remboursements** en optique.

Afin d'aider les consommateurs lors de l'achat de leurs lunettes, l'UFC-Que Choisir a ouvert un comparateur optique.



Lorsque vous obtenez une ordonnance de votre ophtalmologiste pour de nouvelles lunettes, le comparateur vous donne une idée de l'échelle des prix qui se pratiquent. De même, quand votre opticien habituel établit un devis pour vos lunettes, vous pouvez **comparer le prix de vos verres** progressifs ou unifocaux **aux prix pratiqués** par d'autres opticiens.

Les comparaisons ont été établies sur une base de 215 000 demandes de prise en charge optique collectées en 2016 et 2017 auprès de 34 organismes de complémentaires santé (mutuelles, instituts de prévoyance, assureurs). Vous accédez ainsi à la fourchette des prix observés chez les opticiens par les organismes complémentaires santé et ce, pour le niveau de correction indiqué. Aucune enseigne n'est mentionnée, seuls les tarifs minimum et maximum des verres sont indiqués.

Suite à la publication de ce comparateur, des opticiens ont réagi avec virulence et tenté de discréditer un outil simplement destiné à aider les consommateurs. Rappelons que l'UFC-Que Choisir n'est pas rémunérée par les opticiens ou les organismes de complémentaires santé, le comparateur apporte simplement une information éclairée aux acheteurs de lunettes.

! Notre conseil Afin de préserver votre budget, ayez toujours le réflexe de faire jouer la concurrence en consultant plusieurs opticiens avant de commander vos lunettes !

Pour comparer, rendez-vous sur :

<https://www.quechoisir.org/comparateur-optique-n47248/>

Besoin d'une pharmacie de garde ?

Attention, certains sites peuvent vous inciter à composer un numéro surtaxé. Pour trouver **gratuitement** l'adresse de la pharmacie de garde la plus proche, rendez-vous sur :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/trouver-la-pharmacie-de-garde-la-plus-proche-monpharmacien>